



CÔTES DE BORDEAUX

Côtes & Cœur

# Communiqué de presse

Bordeaux, le 23 octobre 2017



## L'UNION DES CÔTES DE BORDEAUX DÉVOILE SES AMBITIONS

L'Union des Côtes de Bordeaux a organisé mardi 17 octobre, sa conférence de presse annuelle à Paris, en présence de son président Stéphane Héraud. L'occasion de faire le point sur ses **performances** avant de présenter ses **aspirations économiques mais aussi environnementales**.

### Une stratégie de conquête efficace

Véritable **poids lourd** du vignoble bordelais, les Côtes de Bordeaux représentent 1 000 vignerons sur 12 000 hectares et s'imposent comme la **4<sup>ème</sup> AOC de vins rouges** en France en Grande Distribution avec **65 millions de bouteilles vendues** chaque année. Sur la période 2016/2017, l'Union se montre satisfaite de ses performances en France, avec une **stabilisation des volumes commercialisés** malgré une baisse structurelle de la consommation. « *Notre force, c'est la présence massive de nos vignerons sur les salons de particuliers, dans les foires, mais aussi leur mobilité !* » rappelle Stéphane Héraud. A l'export, l'appellation a connu la **meilleure progression de toutes les AOC rouges de Bordeaux** : +16% à fin juin en volume et +24% en valeur. Des **résultats très positifs sur le marché chinois** notamment, mais aussi sur le **marché américain auprès de la cible 25-35 ans**. Malgré une récolte 2017 fortement impactée par le gel (environ 50 à 60% d'une année moyenne), l'Union des Côtes de Bordeaux prévoit néanmoins de **nouvelles initiatives promotionnelles** pour **poursuivre sa dynamique** sur les marchés en 2018.

### Une appellation engagée sur le front de l'environnement

« *Dans les Côtes, un vigneron qui cultive sa terre et la transmet à ses enfants, veut transmettre du beau, du bon, du sain.* » confie Stéphane Héraud. **Investies depuis longtemps pour le respect de l'environnement** (10% des surfaces cultivées en agriculture biologique à Blaye, Cadillac ou Sainte-Foy et 50% à Francs, 25% de producteurs bio à Castillon), les appellations de Côtes de Bordeaux **affirment désormais leur engagement et accélèrent les réformes**. **Adoption de mesures agroenvironnementales dans son cahier des charges** (interdiction des herbicides sur la totalité de la surface cultivée, obligation de mesure des indices de fréquence de traitement, obligation d'enlever et détruire les pieds morts, possibilité de cultiver et revendiquer d'autres cépages que ceux autorisés dans le cahier des charges), **communication interne auprès des vignerons, participation au plan collectif du CIVB, protection du voisinage, préservation des paysages...** les actions se multiplient pour **favoriser l'adoption de modes de production respectueux** de leur terroir, préservant biodiversité et ressources naturelles. « *Notre ambition est d'être plus vertueux dans le mieux-faire, de partager les meilleures pratiques et d'inciter les vignerons à progresser* » conclue Stéphane Héraud.

**A propos de l'Union des Côtes de Bordeaux** – [www.bordeaux-cotes.com](http://www.bordeaux-cotes.com) – L'Union des Côtes de Bordeaux regroupe 5 appellations : Blaye, Cadillac, Castillon, Francs et Sainte-Foy Bordeaux. Vins de qualité à des prix accessibles, les Côtes de Bordeaux produisent principalement des rouges (97%), gourmands, élégants, ronds et structurés.

Service de presse  
Union des Côtes de Bordeaux

Aurélie Lascourrèges  
Téléphone: + 33 (0)5 56 00 21 98 — mobile: + 33 (0)6 29 49 17 27  
[a.lascourreges@bordeaux-cotes.com](mailto:a.lascourreges@bordeaux-cotes.com)